

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

8- CHARTE SPORTIVE 2022/2023

Cette Charte a été élaborée en collaboration entre la Direction des Sports de la ville d'Annonay et le Handball Club Annonéen.

Engagements pour les joueurs :

- S'engager à observer et **respecter strictement tous les règlements** et ne jamais chercher à les enfreindre délibérément.
- Pratiquer le handball pour **s'amuser, s'épanouir et se dépasser**.
- S'entraîner **avec sérieux et assiduité** pour progresser.
- S'engager à **ne pas être en retard** aux entraînements et aux rendez-vous des matchs.
- S'impliquer dans le fonctionnement du club en **faisant à minima 3 tables de marque** et/ou **arbitrages** pendant la saison.
- **Prévenir** le plus tôt possible les entraîneurs en cas d'absence.
- S'engager à **suivre les conseils et décisions** des entraîneurs et des dirigeants.
- S'engager à **respecter** ses partenaires, ses adversaires, les entraîneurs, les dirigeants, les parents accompagnateurs, ainsi que le corps arbitral et ses décisions.
- Accepter la victoire avec modestie, et en cas de défaite assumer et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire.
- À la fin du match, victoire ou défaite, **serrer la main** des adversaires et des arbitres.
- **Respecter les installations et le matériel** mis à la disposition des joueurs par la collectivité et par le club, à domicile comme à l'extérieur, vestiaires compris.
- Accepter et respecter strictement la réglementation de l'usage de la colle qui est la suivante :
 - Interdiction absolue d'utiliser la colle en entraînement ET en compétition pour les catégories -9, -11, -13, -15.
 - Autorisation d'utiliser la colle blanche lors des entraînements et matchs de compétitions pour les catégories -18, Seniors Filles, Seniors Garçons.
- Reconnaître **avoir pris connaissance du 9- règlement intérieur du club et s'engager à le respecter**.

Nom et Prénom du joueur :

Signature joueur :

Signatures des parents :
(Si joueur mineur ou majeur protégé)

Conseils aux parents (sur la saison) :

- **S'engager à participer** au planning des déplacements, au lavage des maillots et aux permanences pour la distribution des goûters.
- **Prévenir** le plus tôt possible les entraîneurs en cas d'absence et organiser un remplacement en cas d'indisponibilité.
- Être prêts à **accompagner** les enfants à chaque entraînement et à chaque match.
- Assister avec assiduité aux **réunions parents-entraîneurs**.
- Faire confiance aux entraîneurs et aux dirigeants qui s'occupent de vos enfants.
- Reconnaître **avoir pris connaissance du 9- règlement intérieur du club et s'engager à le respecter**.

Conseils aux parents (les bons comportements pendant les matchs) :

- **Encourager** notre équipe, applaudir toutes les belles actions du match et **bannir le non-respect** vis-à-vis des personnes qui évoluent sur l'aire de jeu.
- Laisser les enfants profiter de leur passion sans leur mettre la pression.
- La pratique du handball doit rester une source de plaisirs pour les jeunes licenciés et **un moment de convivialité** pour tous lors des matchs.
- **Respecter** mon équipe, les joueurs adverses et les autres parents.
- **Respecter l'arbitre et ses choix** et faire preuve de **fair-play**.
- **Respecter** le travail et les choix du coach lors des entraînements et des matchs.
- Ne pas se substituer au coach par des consignes individualisées (de jeunes joueurs peuvent être déstabilisés et perdre leurs moyens à cause de remarques intempestives de la part de certains parents sur les bancs).
- **Exclure toute violence physique et verbale**.
- Dans la victoire comme dans la défaite soutenir positivement mon équipe.



N'oubliez pas :

- Ce ne sont que des enfants, ce n'est qu'un jeu, les arbitres ont le droit de se tromper.
- Les coachs, arbitres et bénévoles donnent de leur temps aux jeunes sportifs.

Signatures parents :

(Si joueur mineur ou majeur protégé)



Christophe Rodier – Président du club – 06 61 34 59 07
Gabin Dumas – Contact Relais Mairie – 06 47 23 26 12
Secrétariat : ddrevetonhb@gmail.com



Si ces engagements ne sont pas respectés, l'entraîneur et les membres du Bureau pourront décider, d'une exclusion temporaire ou définitive du club. Le responsable de salle peut exclure les parents du gymnase en cas de comportements inappropriés lors des matchs.